Fonds des Femmes pour la Paix et l’Action Humanitaire : Fenêtre de réponse rapide

Fenêtre de réponse rapide pour la participation des femmes aux processus de paix et
à la mise en œuvre d’accords de paix

**Document de projet : Subventions de courte durée**

**(Longueur : 7-10 pages sans les annexes)**

# Page de couverture du document de projet

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Nom de l’organisation responsable** |  | **Pays et région** |
|  |  |  |
| **Coordonnées de l’organisation responsable** |  | **Partenaire(s) d’exécution**[[1]](#footnote-2) *(le cas échéant)* |
| Ville/Lieu :Personne à contacter :Titre :Courrier électronique :Téléphone :Site Internet (le cas échéant) : |  |  |
| **Type d’organisation** *(de l’organisation responsable)* |  | **Budget demandé** *(en dollars des États-Unis)* |
| ***Sélectionnez toutes les réponses pertinentes****(Cliquez dans la case à cocher pour sélectionner)*[ ]  Droits des femmes[ ]  Droits des jeunes[ ]  Autre *(veuillez préciser)*[ ]  Dirigée par des femmes [ ]  Dirigée par des jeunes*Veuillez préciser :*  |  | Coût total du projet :Contribution du WPHF[[2]](#footnote-3) :Autres contributions :  |
|  | **Durée proposée pour le projet** |
|  | Date proposée pour le lancement du projet : Date proposée pour l’achèvement du projet[[3]](#footnote-4) : Durée totale (en mois) : |
| **Processus ciblé** *(Sélectionnez UNE (1) option ci-dessous)* |
| [ ]  Processus de paix du 1er volet (« *Track 1 »*)[ ]  Processus de paix du 2e volet (« *Track 2* ») [ ]  Mise en œuvre d’accords de paix  |

|  |
| --- |
| Nom de l’organisation de la société civile : Nom du représentant de l’organisation de la société civile : Titre : Signature : Date et cachet :  |

# Comment avez-vous entendu parler de la fenêtre de réponse rapide du WPHF ?

|  |
| --- |
| **Sélectionnez toutes les réponses pertinentes** *(Cliquez dans la case à cocher pour sélectionner)* |
| [ ]  **Site Internet du WPHF**[ ]  **Réseaux sociaux**[ ]  **DPPA**[ ]  **Réseau des femmes médiatrices** [ ]  **Bureau de pays de l’ONU***Veuillez préciser :*[ ]  **Autre organisation***Veuillez préciser :*[ ]  **Autre** *(veuillez préciser)* | **Partenaire ONGI de la fenêtre de réponse rapide***Veuillez préciser :*[ ]  Conciliation Resources[ ]  Cordaid[ ]  Netherlands Institute for Multiparty Democracy (NIMD)[ ]  Women’s International League for Peace and Freedom (WILPF International)  |
| **Si vous avez sélectionné « Autre », veuillez fournir une brève explication** *(un mot ou une phrase)* |
|  |

# Résumé de la proposition

|  |  |
| --- | --- |
| **Titre du projet** *Le nom que vous donnez à votre projet* |  |
| **Lieu (province/État/régions)***Si possible, veuillez également indiquer le district/la municipalité où l’intervention sera mise en œuvre* |  |
| **Vision/Mission de l’organisation** |  |
| **Nom du processus/de l’accord de paix***Le nom du processus formel/de l’accord que votre projet cible* |  |
| **Volet[[4]](#footnote-5) et type de processus/accord de paix***par exemple 1er volet, cessez-le-feu* |  |
| **Niveau du processus/de l’accord de paix***Sélectionnez UNE (1) réponse.* |  [ ]  Infranational [ ]  National [ ]  International  |
| **Bénéficiaires ciblés** *Précisez les groupes de bénéficiaires cibles et la portée estimée.**Veuillez également indiquer le nombre d’organisations de la société civile locales/de femmes participant à la mise en œuvre du projet.* |
| **Bénéficiaires ciblés et nombre estimé de bénéficiaires directs** | **Nombre d’organisations de la société civile locales/de femmes** |
|  |  |
| **Résumé de la proposition, des objectifs et de la stratégie** *(2 paragraphes maximum)* |
|  |

# Contexte et analyse de la situation *(2 paragraphes maximum)*

| *Fournissez une brève analyse du contexte, y compris un aperçu du ou des obstacles à la participation des femmes, comme indiqué dans le résumé de la proposition ci-dessus. Décrivez également la situation des organisations de la société civile locales travaillant sur l’implication des femmes dans les processus de paix et de sécurité et les processus humanitaires, ainsi que l’implication des femmes et des filles dans votre contexte.*  |
| --- |
|  |

# Justification pour le soutien du WPHF dans le cadre de la fenêtre de réponse rapide *(maximum 1 page)*

| 1. *Indiquez le ou les problèmes fondamentaux visés par le projet s’agissant de la participation effective des femmes à un processus de paix formel (1er ou 2e volet) ou à la mise en œuvre d’un accord de paix, et notamment :*
	1. ***l’opportunité****, c’est-à-dire la nécessité d’un soutien stratégique rapide ou urgent. Précisez si le projet de l’organisation se déroule avant, pendant ou après un processus de paix ;*
	2. ***la pertinence****, c’est-à-dire la difficulté précise concernant la participation effective des femmes que cible le projet.*
2. *Décrivez pourquoi l’organisation est la mieux placée pour traiter le problème, notamment son expérience en matière de participation des femmes à des processus de paix/à la mise en œuvre d’accords de paix.*
3. *Donnez (le cas échéant) un aperçu d’autres initiatives au niveau national et/ou dans la zone géographique de votre projet que celui-ci viendra compléter et renforcer.*
4. *Fournissez (le cas échéant) des détails sur d’autres aides financières liées à cette demande.*
 |
| --- |
|  |

# Description des résultats escomptés *(1 page maximum)*

| *Veuillez décrire sous forme narrative les résultats (effets) escomptés que le projet vise à atteindre à partir des problèmes mis en lumière, les personnes visées et la manière dont les résultats seront atteints (stratégies de mise en œuvre). Les résultats escomptés doivent contribuer à la réalisation de l’impact global tel que mentionné dans l’appel à propositions.**Les projets peuvent avoir un ou plusieurs résultats, mais chacun doit être décrit. Pour chaque résultat, veuillez fournir une brève description.* *Utilisez l’annexe A : Cadre de résultats*[[5]](#footnote-6) *pour définir les indicateurs, les produits et les activités.* |
| --- |
|  |

# Approche participative et inclusive *(maximum 2 paragraphes)*

| *Donnez plus de détails sur la façon dont ce projet adoptera une approche participative et inclusive, y compris la façon dont votre ou vos organisations incluront et/ou reprendront des demandes clés de différents groupes de femmes et d’autres parties prenantes.* |
| --- |
|  |

# Partenariats formels avec des partenaires d’exécution *(facultatif)*

| *Décrivez le rôle des partenaires d’exécution (énumérés sur la page de couverture) qui ont un rôle direct dans la mise en œuvre et qui recevront un financement. Expliquez brièvement qui ils sont et quel sera leur rôle dans le projet. Ajoutez des lignes si nécessaire.**En l’absence de partenariat formel, vous pouvez décrire à la section SUIVANTE d’autres types de coordination/collaboration que vous aurez avec les autorités locales/nationales ou d’autres réseaux.*  |
| --- |
| Nom du partenaire d’exécution et type d’organisation[[6]](#footnote-7) | Rôle et responsabilités dans le cadre du projet |
|  |  |
|  |  |

# Collaborations et coordination *(facultatif, ½ page maximum)*

| *Décrivez les autres organisations, organismes gouvernementaux ou réseaux/associations avec lesquels le projet se coordonnera ou collaborera. Il ne s’agit pas là de partenaires d’exécution formels.* *Comment ces collaborations faciliteront-elles une appropriation du processus au niveau national, régional ou local ?* *Comment ces entités ont-elles été impliquées dans la conception du projet ou dans les activités qui l’accompagnent ?* |
| --- |
|  |

# Protection des femmes œuvrant pour la paix ou défendant les droits humains

| *Chercher à participer à des processus de paix et à la mise en œuvre d’accords de paix expose les femmes à des attaques particulières. Décrivez comment votre organisation va identifier les risques pesant sur la sécurité des femmes engagées dans les initiatives et chercher à en atténuer l’impact. Incluez toute expérience passée pertinente.* |
| --- |
|  |

# Autres risques et mesures d’atténuation

| *À l’aide du tableau ci-après, identifiez le niveau de risque et précisez les mesures que vous prendrez pour atténuer le risque décrit. Énumérez les risques supplémentaires susceptibles d’avoir une incidence sur l’obtention de résultats et la réalisation des activités prévues. Les risques à prendre en compte sont les risques programmatiques, opérationnels, et liés au contexte. Pour chaque risque, précisez les mesures que vous prendrez. Ajoutez des lignes, si nécessaire.* |
| --- |
| **Risque** | **Niveau de risque** *(très élevé, élevé, moyen ou faible)* | **Stratégie d’atténuation** |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |

# Mesures de suivi, d’évaluation et de gestion

| *Décrivez comment vous comptez assurer le suivi de votre intervention et évaluer ses résultats, y compris la fréquence du suivi, les personnes qui l’effectueront, et les approches ou méthodologies que vous utiliserez. La description doit inclure des approches conformes au principe « ne pas nuire » ainsi que les adaptations que vous apporterez au suivi (ou à l’évaluation) pendant la crise pour garantir que les risques sont minimisés pour le personnel et les bénéficiaires. Cette description doit correspondre à ce qui est proposé à l’annexe A : Cadre de résultats.*  |
| --- |
|  |

# Annexe A. Cadre de résultats

* Sélectionnez **au moins 2 des 3** indicateurs de niveau d’impact mentionnés ci-dessous. La proposition doit reprendre la déclaration d’impact et les indicateurs de niveau d’impact sélectionnés. Des instructions pour la collecte de ces indicateurs seront fournies.
* Élaborez une déclaration de résultats. UNE (1) seule déclaration de résultat est requise. D’autres résultats peuvent être ajoutés, le cas échéant.
* Pour chaque déclaration de résultat, indiquez les produits qui contribueront au résultat correspondant. Ajoutez des produits pertinents selon les besoins.
* Élaborez des indicateurs appropriés pour mesurer les résultats et les produits. Lors de l’élaboration des indicateurs, merci de tenir compte du principe « SMART »[[7]](#footnote-8).
* Les indicateurs de portée (directe et indirecte) doivent être utilisés au niveau des résultats. Des indicateurs supplémentaires peuvent être ajoutés en fonction du changement que le projet vise à créer.
* Pour chaque indicateur, indiquez un moyen de vérification (quelle méthodologie vous utiliserez pour recueillir les informations) et une source d’information (où ou auprès de qui vous obtiendrez les informations). Pensez à ajouter des méthodes alternatives pour réduire les risques au maximum.
* Pour chaque produit, indiquez les activités qui seront menées. N’incluez PAS de sous-activités ou de tâches.
* Assurez-vous que les montants budgétés pour chaque produit sont précisés. Ceux-ci doivent être égaux au montant total indiqué au sous-total de l’annexe B : Budget.
* Veuillez lire la fiche conseils du WPHF pour de plus amples instructions concernant l’annexe A : Cadre de résultats :

[*https://wphfund.org/wp-content/uploads/2021/06/Indicator-Tip-Sheet-RRW-Short-Term-Grants-FRENCH.pdf*](https://wphfund.org/wp-content/uploads/2021/06/Indicator-Tip-Sheet-RRW-Short-Term-Grants-FRENCH.pdf)

| **Résultats escomptés** | **Indicateurs**  | **Moyens de vérification/sources d’information** | **Activités** | **Budget (en dollars des États-Unis)** |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Impact[[8]](#footnote-9)** : Renforcement de la représentation et du pouvoir de décision des femmes dans les processus de paix formels et/ou la mise en œuvre d’accords de paix | *Sélectionnez au moins 2 des 3 indicateurs :** Nombre de femmes qui participent à des processus ou négociations de paix formels *(par rôle [médiatrice/conseillère/partie prenante]*)
* Existence d’éléments/dispositions tenant compte des questions de genre dans les accords de paix, les dialogues et/ou les processus décisionnels
* Types de stratégies utilisées/mises en œuvre pour participer/contribuer au processus de paix et/ou à la mise en œuvre d’accords de paix
 | Examen de documents ou entretiens |  |  |
| **Résultat 1.1 :** *Élaborez votre propre déclaration de résultats* | *Incluez les deux indicateurs de portée au niveau des résultats :*R1. Nombre de personnes bénéficiant directement de l’intervention (par sexe, groupe d’âge, ou autres variables[[9]](#footnote-10))R2. Nombre de personnes bénéficiant indirectement de l’intervention**ET** élaborez un ou deux indicateurs supplémentaires pour chaque résultat afin de refléter le changement apporté par votre projet.  |  |  |  |
| **Produit 1.1** *(ajoutez d’autres produits si nécessaire)* | *(1 à 2 indicateurs maximum)*Base de référence : Cible : |  |  | $ |
| **Produit 1.2** *(ajoutez d’autres produits si nécessaire)* | *(1 à 2 indicateurs maximum)*Base de référence : Cible : |  |  | $ |
| **Etc.** |  |  |  |  |

# Annexe B. Budget

|  |  |
| --- | --- |
| **Catégories du Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUD)** *(pour plus d’informations, voir l’encadré 1 ci-dessous)* | **Montant (en dollars des États-Unis)** |
| **1.** Traitements et autres dépenses de personnel |  |
| **2.** Fournitures, produits de base et matériaux |  |
| **3.** Équipement, véhicules et mobilier, y compris l’amortissement  |  |
| **4.** Services contractuels |  |
| **5.** Voyage |  |
| **6.** Transferts et subventions aux homologues |  |
| **7.** Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs |  |
| **Sous-total** |  |
| **8.** Coûts d’appui indirects\* |  |
| **TOTAL** |  |

|  |
| --- |
| **Encadré 1 : Catégories du GNUD****1. Traitements et autres dépenses de personnel :** comprend tous les coûts liés au personnel et au personnel temporaire, y compris le traitement de base, l’indemnité de poste et toutes les prestations dues au personnel.**2. Fournitures, produits de base et matériaux :** comprend tous les coûts directs et indirects (par exemple, le fret, le transport, la livraison, la distribution) liés à l’acquisition de fournitures, de produits de base et de matériaux. Les fournitures de bureau relèvent des « frais généraux de fonctionnement ».**3. Équipement, véhicules et mobilier :** comprend les coûts d’achat de nouveaux équipements, véhicules ou meubles (par exemple, ordinateurs, logiciels, Internet, motos, bureaux, chaises, etc.)**4. Services contractuels :** les services contractés par une organisation conformément aux processus d’achat habituels. Il peut s’agir de contrats passés avec d’autres organisations ou entreprises pour des services rendus. **5. Voyage :** comprend les déplacements du personnel et des autres personnes couverts par l’organisation et directement liés à un projet.**6. Transferts et subventions aux homologues :** comprend les transferts aux homologues nationaux et tout autre transfert à un partenaire d’exécution (par exemple, une ONG) qui ne relève pas d’un contrat de service commercial tel que défini ci-dessus (services contractuels). **7. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs :** comprend tous les frais généraux de fonctionnement pour le fonctionnement d’un bureau. Les télécommunications, les loyers, les frais de financement et les autres coûts qui ne relèvent pas d’autres catégories de dépenses en sont des exemples. Il peut aussi s’agir de toute subvention (en espèces, bons, etc.) transférée aux bénéficiaires, le cas échéant.**8. Coûts d’appui indirects\* :** catégorie générale de coûts ne pouvant pas être attribués directement à la réalisation du projet, des activités ou des résultats (par exemple les frais de gestion, factures d’eau ou d’électricité, loyers, etc.)Ceux-ci ne doivent pas dépasser 7 % du total des catégories 1 à 7. Notez que les coûts directs de mise en œuvre du projet encourus par le partenaire d’exécution ou l’organisme des Nations Unies participant au projet doivent être imputés à la ligne budgétaire correspondante, conformément aux règlements, règles et procédures du partenaire ou de l’organisme. |

1. Les partenaires sont les organisations qui prennent part à la mise en œuvre des activités et reçoivent des sous-subventions. Veuillez ne pas inclure les organismes gouvernementaux ou les autres organisations avec lesquels vous collaborez et qui n’ont pas de rôle ou de responsabilité dans la mise en œuvre. [↑](#footnote-ref-2)
2. Le montant total demandé au WPHF ne peut excéder 100 000 dollars des États-Unis. [↑](#footnote-ref-3)
3. Au plus tard 6 mois après la date de lancement proposée. La durée maximale d’une intervention est de 6 mois. Pour les propositions de plus long terme, veuillez suivre le processus d’appel à propositions dans le cadre du financement régulier du WPHF. [↑](#footnote-ref-4)
4. La fenêtre de réponse rapide soutient les initiatives afférentes à des processus formels (1er ou 2e volet) :

**1er volet :** négociations de haut niveau avec les dirigeants des pays ou les gouvernements, souvent supervisées par l’ONU ou des organisations régionales multilatérales.

**2e volet :** dialogues ou ateliers de résolution des problèmes auxquels participent des personnalités de la société, souvent supervisés par des médiateurs ou des organisations (internationales) non gouvernementales.

Certains processus de paix adoptent une approche à plusieurs volets (« *multi-track* ») en menant des activités (parfois connexes) dans le cadre de plusieurs volets, voire de tous les volets. Pour plus d’informations, voir [*Basics of Mediation*](https://peacemaker.un.org/sites/peacemaker.un.org/files/Basics%20of%20Mediation.pdf) p. 3. [↑](#footnote-ref-5)
5. Veuillez vous référer à l’annexe A : Cadre de résultats pour de plus amples instructions et définitions quant aux résultats et aux produits. [↑](#footnote-ref-6)
6. Veuillez préciser si les partenaires d’exécution sont des partenaires locaux, régionaux ou nationaux. Si l’un des partenaires d’exécution est une **organisation dirigée par des jeunes ou œuvrant en faveur de leurs droits**, merci de le préciser également. [↑](#footnote-ref-7)
7. Les indicateurs S.M.A.R.T. (pour *Specific, Measurable, Attainable, Relevant, Timebound*) sont i) spécifiques (indicateurs clairs précisant ce qu’il mesure et pour qui - par exemple le nombre d’organisations de femmes formées à la planification d’interventions d’urgence), ii) quantifiables (pouvant être compté, observé, évalué, etc.), iii) atteignables (mesure/suivi possible dans le calendrier établi), iv) pertinents (les indicateurs mesurent le résultat attendu ou recense les produits le plus directement possible), v) associés à un calendrier précis (indicateurs pouvant être collectés et mesurés sur la durée du projet et/ou liés à une période précise). [↑](#footnote-ref-8)
8. La déclaration d’impact ne peut pas être modifiée. L’impact fait référence au changement à long terme que les résultats obtenus doivent produire. [↑](#footnote-ref-9)
9. D’autres variables (ou **éléments de ventilation**) peuvent porter, le cas échéant, sur les personnes handicapées, déplacées à l’intérieur de leur propre pays ou réfugiées, les ménages dirigés par une femme, etc. [↑](#footnote-ref-10)